



DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD POUR L'ANNÉE 2026

Nombre de membres :			L'an deux-mil-vingt-six, le cinq mars à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué s'est réuni à la Communauté de Communes Aunis Sud, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.
En exercice	Présents	Votants	
29	18	22 (dont 4 pouvoirs)	
Quorum : 15			
Présents : Jean GORIOUX (a reçu pouvoir de Jean-Michel SOUSSIN), Christian BRUNIER (a reçu pouvoir de Pascale GRIS), Serge AUGER (a reçu pouvoir de Chrystèle BOURGEAIS), Danielle BALLANGER, Patrick DE BARDEureau DE SAINT MARTIN, Gilbert BERNARD, Marylise BOCHE, Jacky BRILLOUET, Chantal DARNEL, Olivier DENECHAUD, Christelle GRASSO (a reçu pouvoir de Philippe BODET), Paul LEBOT, Marie-France MORANT, Serge MOUEIX, Thierry PILLAUD, Fabienne POUYADOU, Brigitte SABOURIN, Georges TOURENC.			
Absents / excusés : Evelyne BAUDOUIN (excusée), Pascale BERTEAU (excusée), Michel BOBIN, Catherine BOUTIN, Steve GABET, Emmanuel JOBIN (excusé), Valérie RIVÉ (excusée).			
Également présents à la réunion : Madame Cécile GIOAN, Directrice du CIAS Aunis Sud Monsieur Marc BOUSSION, Responsable du service comptabilité et finances Madame Lydia JADOT, Assistante administrative.			
Secrétaire de séance : Madame Christelle GRASSO		Auteur de l'acte : Monsieur Jean GORIOUX, Président	
		Télétransmission en préfecture le : 11.03.26	
Convocation envoyée le : 23 février 2026		N° : 017-200043479-20260305-2026_03_05-DE	
		Date de publication sur le site Internet : 11.03.26	

AR Prefecture

017-200043479-20260305-2026_03_05-DE
Reçu le 11/03/2026

DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD POUR L'ANNEE 2026

Monsieur Jean GORIOUX, Président, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le CIAS met en œuvre une partie de la politique d'action sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud.

C'est un établissement public autonome mais étroitement lié à la Communauté de Communes. A ce titre, le CIAS développe les actions sociales que la Communauté de Communes a choisi de lui confier (aides financières au public en difficulté, aide alimentaire, logement temporaire, coordination des acteurs locaux et prévention, analyse des besoins sociaux, etc.).

Vu l'adoption du budget prévisionnel 2026,

Vu le peu d'activités du CIAS susceptibles de générer des recettes,

Monsieur Jean GORIOUX, Président, propose de demander à la Communauté de Communes une participation de **481 400 €** pour assurer l'équilibre budgétaire 2026, pour un budget de fonctionnement de **626 699,99 €**.

Ces explications entendues, **Monsieur Jean GORIOUX, Président** demande au Conseil d'Administration de se présenter sur la présente délibération.

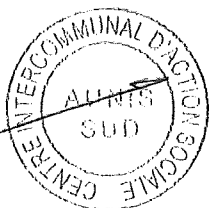
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise le Président à déposer une demande de subvention à la Communauté de Communes Aunis Sud, pour un montant de **481 400 €**.
- Autorise le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères, le 5 mars 2026

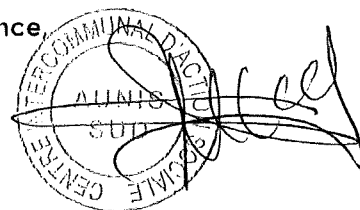
Le Président,

Jean GORIOUX



La secrétaire de séance,

Christelle GRASSO



Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.